

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU
22 JUIN 2018**

COMPTE RENDU

L'an deux mille dix-huit le vendredi vingt-deux juin à seize heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Limoges Métropole, légalement convoqué le 15 juin 2018 en séance publique par le Président, s'est réuni à la salle d'assemblées de la Maison de la Région à Limoges, sous la présidence de Gérard VANDENBROUCKE, Président.

Jean-Paul DURET, Vice-Président, désigné au scrutin de l'ouverture de la séance, remplit les fonctions de secrétaire.

Etaient présents :

M. Gérard VANDENBROUCKE, M. Bruno GENEST, M. Gilles BEGOUT, Mme Isabelle BRIQUET, M. Jean-Paul DURET, M. Pierre COINAUD, M. Claude BRUNAUD, M. Alain DELHOUME, M. Emile-Roger LOMBERTIE, M. Jacques MIGOZZI, M. Guillaume GUERIN, M. Pascal ROBERT, M. Vincent LEONIE, Mme Yvette AUBISSE, M. Claude COMPAIN, M. Jacques ROUX, M. Bernard THALAMY, M. Jean-Louis NOUHAUD, M. Jean-Noël JOUBERT, M. Michel DAVID, M. Jean-Claude CHANCONIE, Mme Julie LENFANT, Mme Sylvie BILLAT, Mme Marie-Christine CANDELA, M. Philippe PECHER, Mme Marie-Claude BODEN, M. Pascal THEILLET, M. Ludovic GERAUDIE, M. Christophe BARBE, Mme Catherine MAUGUIEN-SICARD, M. Rémy VIROULAUD, Mme Nadine RIVET, M. Philippe PAULIAT-DEFAYE, Mme Sylvie ROZETTE, Mme Corinne PIQUET LAVAIRE, Mme Nathalie VERCOUSTRE, Mme Annie SCHWAEDERLE, M. René ADAMSKI, Mme Régine CHAMPION-GAUTHIER, M. Vincent JALBY, Mme Isabelle MAURY, M. Michel CUBERTAFOND, M. Marc BIENVENU, M. Christian HANUS, Mme Sandrine ROTZLER, M. Stéphane DESTRUHAUT, Mme Catherine BEAUBATIE, M. Vincent GERARD, Mme Sandrine PICAT, M. Fabien DOUCET, M. Francis BOLUDA, Mme Isabelle BELLEZANE, M. Christian DESMOULIN, Mme Annick CHADOIN

Absents excusés avec délégation de pouvoirs :

M. Gaston CHASSAIN donne pouvoirs à M. Gérard VANDENBROUCKE
Mme Sarah GENTIL donne pouvoirs à M. Guillaume GUERIN
M. Philippe REILHAC donne pouvoirs à Mme Sandrine ROTZLER
M. Jean-Marie LAGEDAMONT donne pouvoirs à M. Philippe PAULIAT-DEFAYE
Mme Béatrice RAMADIER donne pouvoirs à M. Bruno GENEST
M. Jean-Marie MIGNOT donne pouvoirs à Mme Marie-Claude BODEN
Mme Marie LAPLACE donne pouvoirs à M. Gilles BEGOUT
Mme Michèle LAURENT donne pouvoirs à M. Pascal THEILLET
Mme Isabelle DEBOURG donne pouvoirs à M. Pierre COINAUD
M. Christian UHLEN donne pouvoirs à M. Emile-Roger LOMBERTIE
Mme Chantal STIEVENARD donne pouvoirs à Mme Annie SCHWAEDERLE
Mme Patricia MINEL donne pouvoirs à M. Rémy VIROULAUD
Mme Corinne ROBERT donne pouvoirs à Mme Sylvie ROZETTE
M. Alain RODET donne pouvoirs à M. Julie LENFANT
Mme Geneviève MANIGAUD donne pouvoirs à Mme Catherine BEAUBATIE
M. Bernard VAREILLE donne pouvoirs à M. Stéphane DESTRUHAUT
Mme Anne-Marie COIGNOUX donne pouvoirs à M. Pascal ROBERT

Absents :

Mme Marie-Anne ROBERT-KERBRAT, Mme Nicole GLANDUS, M. Pierre LAFOND

Communauté d'Agglomération Limoges Métropole

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 22 juin 2018

Adoption du Pacte de gouvernance entre Limoges Métropole et ses 20 communes membres en vue de la transformation de notre EPCI en Communauté Urbaine

La Loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République a introduit la possibilité pour un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) comprenant une commune ayant perdu la qualité de chef-lieu de région, de se constituer en Communauté Urbaine sans respecter les conditions habituelles minimales de population.

Ainsi, depuis deux ans, plusieurs évolutions dans la gouvernance de notre EPCI sont intervenues et plus récemment, de nombreux échanges entre l'EPCI et la ville-centre ont permis d'aboutir à un accord sur les modalités de gouvernance de la future communauté urbaine.

L'adoption de ce pacte est un signal fort et inexorable donné ainsi à l'ensemble de nos partenaires et permettra aux services communautaires et municipaux de travailler dès à présent à cette échéance.

Le conseil communautaire adopte le pacte de gouvernance entre Limoges Métropole et ses 20 communes membres et autorise la constitution de groupes de travail et d'échanges entre services municipaux et communautaires, nécessaires à la transformation de notre EPCI en communauté urbaine au 1^{er} janvier 2019.

ADOpte A L'UNANIMITE

S'est abstenu :

M. Pierre COINAUD

Communauté d'Agglomération Limoges Métropole

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 22 juin 2018

Délégation du droit de préemption urbain - retrait d'une partie de la délégation accordée à la commune de Couzeix et délégation à l'établissement public foncier de Nouvelle Aquitaine

La commune de Couzeix souhaite confier à l'Etablissement Public Foncier de Nouvelle Aquitaine (EPF-NA) le soin de porter un projet de requalification immobilière de plusieurs parcelles d'un ancien site de colonie de vacances qui ont fait l'objet d'une Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA), reçue par la commune de Couzeix le 27 avril 2018.

Le droit de préemption, délégué aux communes par délibération du conseil communautaire du 30 mars 2017, ne pouvant pas être subdélégué, la commune de Couzeix a fait connaître son projet à Limoges Métropole afin que celle-ci délègue à EPF-NA le droit de préemption sur ces parcelles.

Le conseil communautaire retire les délégations du droit de préemption urbain précédemment consenties à la Commune de Couzeix, uniquement pour les parcelles EN n°15, 43a 81ca et EN n°16, d'une emprise totale de 3ha 00a 58ca et délègue le droit de préemption urbain à l'EPF, sur ce même périmètre.

ADOpte A L'UNANIMITE